

CHRONIQUE SOCIALE ET CULTURELLE

I. — ALGÉRIE

1. — L'ENSEIGNEMENT

L'année universitaire ne coïncidant pas avec l'année astronomique, les effectifs scolaires que nous publions dans cette chronique peuvent, tout en figurant sous le même millésime, représenter un écart d'une année scolaire, selon qu'ils datent de juin ou d'octobre. Nous nous sommes toujours efforcés de donner ici les plus récents, c'est-à-dire ceux de la rentrée d'automne, début de la nouvelle année scolaire. Mais ils sont de plus en plus rarement publiés pour la date à laquelle cette chronique doit être rédigée. Aussi pensons-nous que la meilleure solution est de présenter, d'une part, les effectifs détaillés de l'année scolaire qui a pris fin en juillet 1967, et d'autre part, les chiffres sommaires, prévisions plutôt que réalités, qui ont été communiqués par les services de l'Education nationale en octobre 1967, début de l'année scolaire 1967-1968.

Le volume global de la scolarisation au début de l'année 1967 (1), enseignement primaire plus enseignement secondaire, s'élevait à 1 557 189. La progression totale par rapport à l'année 1965-1966 a été de 67 633 unités, soit 4,5 %, chiffre notablement inférieur à celui de l'année précédente, où l'accroissement avait été de l'ordre de 200 000. Il est évident que ni le rythme de l'équipement scolaire, ni celui de la formation des maîtres ne peuvent suivre une progression des besoins où l'explosion démographique s'ajoute au retard de la scolarisation. Le cri d'alarme lancé l'an dernier par les inspecteurs de l'enseignement et repris par le ministre de l'Education nationale, n'a pas cessé d'être de mise.

L'énorme majorité des élèves, 97 % dans le primaire, 91 % dans le secondaire, fréquentent l'enseignement public. Il y en a 15 929 à l'O.U.C.F.A. (Office universitaire et culturel français pour l'Algérie) et 35 567 dans l'enseignement privé. L'écart entre les deux sexes reste important : 976 754 garçons et 580 435 filles, soit, en gros, 63 % de garçons et 37 % de filles.

L'enseignement primaire compte 1 409 381 élèves, dont 9 137 à l'O.U.C.F.A. et 29 887 dans l'enseignement privé. L'enseignement public a connu un accrois-

(1) Ces chiffres sont empruntés à *Informations Statistiques*, n° 5, juillet 1967, publiées par le service des Statistiques et de la planification du ministère de l'Education nationale.

sement de 38 179 unités soit 2,8 % : le ralentissement y est donc encore plus sensible que dans l'ensemble. On relève dans les effectifs des différentes années une anomalie : la pyramide a une base plus réduite que l'étage immédiatement supérieur, autrement dit il y a plus d'élèves en 2^e année qu'en 1^{re} année. « La seule explication plausible, lit-on dans la publication officielle que nous citons, est que la deuxième année primaire accueille directement des élèves nouvellement scolarisés et qui, pour une raison ou pour une autre, effectuent d'emblée le saut de la première année d'études ». Ces raisons sont suggérées dans la note suivante (p. 20). « Signalons que la première année est entièrement arabisée et reçoit un enseignement de 15 heures par semaine. Seraient-ce là les deux justifications à l'enfllement exagéré du C. P. 2 ? » Nous ne pouvons évidemment pas répondre à cette interrogation, mais si la réponse devait être positive, ne faudrait-il pas en conclure que l'arabisation, présentée comme une des aspirations les plus profondes du peuple algérien, n'emporte pas l'adhésion unanime des parents, puisqu'une forte proportion (il y a 346 000 enfants en CP 2 contre 264 000 au CP 1) essaient d'y soustraire leurs enfants ? Ce ne serait pas, à dire vrai, la première fois que, dans un tel domaine, les comportements effectifs contredisent les principes déclarés. Ce qui surprend davantage, c'est l'accord des autorités scolaires, car on imagine mal que ces entrées directes en 2^e année puissent se faire sans l'aveu des directeurs d'école.

L'enseignement du second degré a réuni 134 697 élèves, dont 38 659 filles soit un peu plus de 28 %. Il se divise en « enseignement moyen » et « enseignement long », le premier s'arrêtant à la 3^e. Le premier comprend des collèges d'enseignement général, C.E.G., et des collèges d'enseignement technique ou agricole, C.E.T. et C.E.A. L'enseignement général recueille la majorité : 49 385 élèves dont 14 083 filles, contre 26 009 dont 7 692 filles, dans les C.E.T. et 4 021 dans les C.E.A. dont 721 filles, soit 18 %, dans les C.E.M.A. (enseignement ménager agricole). Les jeunes qui font des études techniques sont évidemment en nombre insuffisant eu égard aux exigences du développement économique. La carence de l'enseignement agricole est particulièrement grave dans un pays dont l'agriculture constitue, pour longtemps encore, la ressource principale.

Le même retard du technique se retrouve dans « l'enseignement long », puisque les lycées classiques et modernes comptent 42 902 élèves, dont 13 080 filles, soit 30 %, tandis que les lycées techniques et les sections techniques des autres lycées n'en ont que 4 311 dont 947 filles. Encore faut-il noter que, dans les lycées techniques, 1 364 élèves, sur 4 311, relèvent du 1^{er} cycle, où ils reçoivent le même enseignement général que dans le 1^{er} cycle des lycées classiques et modernes.

On sait que l'Algérie a créé, depuis l'indépendance, un enseignement secondaire en langue arabe. On comptait, au début de 1967, 7 C.E.G. en arabe avec 941 élèves dont 306 filles, et 5 lycées auquel s'ajoutaient 13 sections de langue arabe dans des lycées de langue française, avec 3 352 élèves, dont 571 filles. C'est dans la région de Constantine que l'effectif est le plus nombreux : 1 380 contre 1 080 dans celle d'Alger. Les chiffres diminuent beaucoup de la 5^e : 1 254, à la 1^{re} : 33 élèves.

L'enseignement normal comporte des écoles normales d'instituteurs et des écoles normales d'instructeurs. Les premières au nombre de 6 (plus 7 sections annexées à des lycées) ont accueilli 831 élèves dont 377 jeunes filles (l'effectif de la 4^e année est inclus dans celui de l'enseignement supérieur). Le nombre total n'a augmenté que de 54 par rapport à l'année précédente. Il n'y a que 46 « arabisants », dont 8 filles, contre 785 « francisants » dont 369 filles. Les écoles normales d'instructeurs (13 écoles et 8 sections) comprennent 3 321 élèves dont 976 jeunes filles qui se répartissent en 1 697 arabisants et 1 524 francisants. L'accroissement des effectifs a été de 90 % par rapport à l'année précédente.

Le personnel enseignant dans les écoles primaires s'élève à 30 666 personnes dont 8 574 femmes. Il y a 13 247 enseignants en langue arabe, dont 2 027 femmes, contre 17 419 en langue française dont 6 547 femmes. Les Algériens sont au nombre de 24 469 dont 6 079 femmes et les Etrangers de 6 197 dont 2 495 femmes. Les instituteurs ne comptent que pour 6 243, dont 4 487 étrangers; le reste du personnel enseignant est constitué par des « instructeurs » : 10 670 dont 1 609 étrangers, et des « moniteurs » : 13 753 dont 101 étrangers. Les moniteurs, on le sait, n'ont généralement pour diplôme que le certificat d'études primaires.

Dans les établissements publics du second degré, le personnel enseignant a un effectif total de 7 303. Sur ce chiffre on compte 3 377 Algériens, soit 46,2 %, dont 590 femmes. Les professeurs agrégés sont au nombre de 36, les certifiés de 521, les licenciés de 731.

L'Office Universitaire et Culturel Français accueille dans ses 54 écoles primaires 9 137 élèves, parmi lesquels 4 046 Algériens dont 1 848 fillettes. La régression des effectifs s'explique par le fait qu'un certain nombre de ces écoles sont passées sous la tutelle du ministère de l'Education nationale. Les établissements du second degré sont au nombre de 12 : 6 collèges d'enseignement général et 6 lycées classiques et modernes. Les premiers sont fréquentés par 526 élèves dont 327 Algériens; les seconds par 5 903 dont 2 518 Algériens. Parmi ces derniers, les jeunes filles représentent un peu plus de la moitié. Enfin le lycée technique aéronautique de Bordj el-Bahri, implanté à Alger, compte dans le cycle secondaire 363 élèves dont 285 Algériens, tous des garçons.

L'enseignement privé gère 114 écoles primaires. Elles ont reçu 29 887 élèves dont 28 635 Algériens. La proportion des fillettes algériennes est de 62,2 %. Dans le second degré, 36 établissements d'enseignement général réunissent 4 289 élèves dont 3 706 Algériens parmi lesquels 1 514 jeunes filles. Treize établissements d'enseignement technique comptent 1 391 élèves dont 75 étrangers seulement. Les jeunes filles représentent 58,1 % de l'ensemble des Algériens. 48 % des effectifs se trouvent en première année. Les statistiques dont nous disposons n'indiquent ni la nationalité ni la confession de ceux qui dirigent ces écoles et ces collèges. Mais on sait qu'un grand nombre sont dirigés par des prêtres ou des religieuses catholiques (2).

L'enseignement supérieur a totalisé 9 272 étudiants, dont 20 % seulement de jeunes filles. Par rapport à l'année universitaire précédente, la progression a été de 1 219 unités soit 15 %. La répartition entre les principaux genres d'études est la suivante :

Nature des études	Inscriptions	%
Etudes juridiques et sciences économiques	2160	23
Etudes littéraires et sciences humaines	2852	31
Etudes scientifiques et techniques	2239	24
Etudes médicales et pharmaceutiques	2021	22

Sur ces chiffres, on compte 1 895 Etrangers dont 558 jeunes filles. Les Facultés accueillent le plus gros effectif : 6 467, dont 1 479 Etrangers. Il faut y ajouter 292 étudiants au Centre Universitaire de Constantine et 489 au Centre Universitaire d'Oran. Les divers Instituts comptent 384 étudiants, les diverses Ecoles 1 640, l'Ecole Normale Supérieure 234 dont 52 jeunes filles, les études d'administration 134 dont 1 jeune fille. L'année préparatoire et la 1^{re} année groupent à elles seules 3 910 étudiants, soit 42 % du total. Le personnel enseignant compte un effectif global de 534, dont 273 Etrangers.

*
**

La rentrée de l'année scolaire 1967-1968 a été marquée, dans l'enseignement élémentaire public (3), par une augmentation du nombre des écoles, passées de 4 266 à 4 593, soit 7,7 % de plus, par un accroissement des effectifs : 112 122 unités en plus soit 8,2 %. Le nombre des enseignants étrangers a diminué de 879, soit 14,2 % et celui des enseignants arabisants augmenté de 2 509, soit 19,1 %.

Dans l'enseignement du second degré, la progression générale est assez faible : 7 408 unités de plus, soit 5,5 %. Ce qu'il y a de grave, c'est que cette progression est presque toute entière accaparée par l'enseignement général et que l'enseignement technique ne progresse que de 1,2 %. On constate même « une régression décourageante » de l'enseignement technique long dans les départements de Sétif (— 43 %) et d'Oran (— 22,6 %). Les écoles normales d'instituteurs ont « un accroissement moyen général médiocre » de 16,1 %, évidemment très inférieur aux besoins. Chez les « instructeurs », il est de 21,9 %. Les effectifs d'enseignants augmentent faiblement de 51 unités. Le nombre des étrangers augmente de 195, soit de 5 %, ce qui suppose un départ important d'éléments algériens.

Les deux points noirs restent donc l'insuffisance des effectifs dans l'enseignement technique — « qui traverse une crise aiguë », dit le document où nous puisons — et celle des enseignants algériens.

(3) D'après l'enquête de rentrée effectuée le 16 octobre 1967 et publiée dans le *Bulletin Intérieur et de liaison des services de la Planification de l'Education*, Alger n° de janvier-février 1968.

D'une façon générale, à l'automne de 1967, plus de 50 000 enfants en âge de commencer leur scolarité n'ont pu trouver place dans les écoles. Selon un porte-parole du ministère de l'Education nationale, le nombre de jeunes d'âge scolaire qui n'ont jamais trouvé de place dans les écoles se situerait aux environs d'un million. La scolarisation a peine à suivre, malgré un énorme effort financier, l'accroissement démographique, qui est d'environ 2,5 % par an.

Devant la commission du Plan du parti, le 4 juin, le Dr Taleb, ministre de l'Education nationale a retenu une hypothèse de travail qui suppose un accroissement annuel de 30 % de l'effectif scolaire. A ce rythme, 80 % des enfants seront scolarisés en 1976 et 100 % en 1980. Cela exige que d'ici 1973, 20 000 salles de classe soient construites et 3 000 enseignants formés chaque année pour recevoir 2 500 000 enfants. Le pourcentage d'enfants scolarisés passera alors de 50 à 67 %. Pour cela un crédit de 700 millions de dinars sera nécessaire. Dans le second degré le ministre voudrait établir un meilleur équilibre entre enseignement général et enseignement technique, en faisant passer ce dernier de 20 % à 40 % des effectifs : pour créer 12 lycées de 1 000 élèves, il faudra 1 260 millions de dinars. A quoi s'ajouteront 120 millions pour recevoir les 11 000 étudiants qui s'inscriront dans les Universités d'ici 1973. Tout le problème est de savoir si le budget de l'Algérie pourra assumer de telles charges.

La scolarisation ne pose pas seulement des problèmes de quantité. Le Dr Taleb a reconnu (*El-Moudjahid*, 4-5 juin) que « par suite des vagues de scolarisation d'après l'indépendance, une baisse notable de la qualité de l'enseignement est intervenue ». Certains secteurs de l'opinion sont particulièrement critiques à cet égard. L'organe de l'U.G.T.A., *Révolution et Travail* écrit dans son n° 127, que la moyenne générale dans l'enseignement primaire est de 60 élèves par classe, que l'ensemble des enseignants assument deux classes au minimum et souvent trois, ce qui représente 120 à 170 élèves par maître. Il incrimine aussi « l'anachronisme des méthodes pédagogiques » ; ainsi, les heures de français diminuent, mais on continue à enseigner cette langue de la même façon et le niveau demandé reste le même : « On exige des enfants de savoir rédiger, s'exprimer, suivre des cours de mathématiques en français, avec les mêmes exigences qu'auparavant ». Le résultat serait que que « des centaines de milliers d'élèves ayant dépassé la limite d'âge, sortent de l'école sans avoir acquis les bases mêmes de l'enseignement primaire et sont condamnés à s'acheminer vers l'analphabétisme, surtout dans les campagnes. Les calculs qui ont été faits indiquent que trois années après la sortie de l'école, l'enfant est déjà semi-analphabète et, neuf ans après, un analphabète total ». Et l'auteur de cet article, auquel nous laissons, bien entendu, la responsabilité de ses affirmations, réclame « une refonte totale de conception et de méthode ».

* *

Ces problèmes de qualité reçoivent une acuité supplémentaire de la politique d'arabisation de l'enseignement poursuivie par le gouvernement. A la rentrée d'octobre 1967, la seconde année du cycle primaire (cours préparatoire

2^e année) a été totalement arabisée. Rappelons que la première année avait été arabisée en octobre 1967. En annonçant cette mesure le 11août, le Dr Taleb a rappelé que l'arabisation était, avec la réforme agraire, l'objectif essentiel de la révolution algérienne : « La réforme agraire, c'est-à-dire la récupération de la terre algérienne par les Algériens; l'arabisation, c'est-à-dire la récupération de l'âme algérienne par les Algériens ». Il a précisé que cette décision n'impliquait pas l'arabisation de la 3^e année en octobre 1968 : il s'agit de « renforcer les acquis de nos enfants dans leur appareil linguistique naturel, avant de les confronter à un bilinguisme dont nous connaissons toutes les difficultés ». Les enfants auront, pendant deux ans, un enseignement hebdomadaire de 20 heures en arabe. La baisse de leurs connaissances en français, qui en résultera inévitablement par la suite, rend nécessaire une réforme générale des enseignements primaire et secondaire. Aussi, le Dr Taleb a-t-il annoncé en même temps la création d'une commission chargée d'étudier cette réforme « en fonction de nos options, en fonction des impératifs de notre développement économique et social ». Il s'est élevé contre « l'erreur grave » que commettent certains adversaires de l'arabisation « lorsqu'ils confondent développement intellectuel et parfaite maîtrise de la langue française ».

Ce nouvel effort d'arabisation exige un personnel enseignant *ad hoc*. Le ministre a recruté des Algériens pour lesquels « des stages d'initiation, des stages de formation » ont été prévus. Cela ne saurait suffire. Aussi l'Algérie a-t-elle recruté un millier d'instituteurs syriens, « tous titulaires du baccalauréat », qui sont arrivés en septembre après avoir subi à Damas un stage organisé par une délégation du ministère algérien de l'Education nationale.

L'arabisation ne se limite pas à l'enseignement primaire. Le 30 novembre est inauguré à Hussein-Dey un nouveau lycée pilote où l'enseignement est arabisé. Dans les autres établissements du second degré, 7 heures sont consacrées chaque semaine à l'arabe. Enfin une section de droit arabisée a été créée à la rentrée de 1967 à la Faculté de Droit d'Alger. Trois sections étaient déjà arabisées à la Faculté des Lettres : langue et littérature arabes, histoire musulmane, philosophie musulmane.

Cette politique d'arabisation rencontre des résistances, dont le Dr Taleb s'est fait lui-même l'écho dans son allocution télévisée du 27 Ramadan. Il s'est plaint que les instructions ministérielles soient parfois « vidées de leur sens » ou encore qu'« on les laisse dans les casiers » et il a mis en demeure « celui qui ne croit pas à la politique d'arabisation d'abandonner sa responsabilité au profit de celui qui y croit ».

*
**

L'enseignement supérieur pose de son côté des problèmes qui ne sont pas tous — on va le voir — particuliers à l'Algérie. Le directeur de cet enseignement, M. Mentalechta, soulignait, dans *Algérie Actualité* du 25 juin, l'énorme déchet qu'on y constate : sur 4 500 candidats au baccalauréat, 1 500 réussissent et peuvent entrer à l'Université; 30 à 40 % seulement de ceux-ci peuvent franchir le cap de la propédeutique ou de la première année; 40 % de ces derniers échouent au cours de la licence. Donc, sur 100 bacheliers,

20 à peine terminent avec succès des études supérieures. Or, le Plan prévoit la formation d'ici 1973 de 21 000 cadres supérieurs, alors qu'en l'état actuel des choses l'Algérie peut en former 4 000 à peine.

Une commission nationale de réforme, dont les travaux ont commencé le 1^{er} juin a examiné des avant-projets établis par les différentes Facultés. Selon M. Mentalechta, il s'agit surtout d'éviter la déperdition des forces évoquée ci-dessous, de faire en sorte « qu'à chaque année d'étude corresponde un palier, par conséquent un diplôme, de manière que cet étudiant puisse, au sortir de l'Université se présenter soit dans le secteur industriel soit même dans le cadre de l'école normale pour suivre une formation psycho-pédagogique ».

Les responsables algérois ont bien conscience de l'importance de la coopération française, surtout en ce domaine : le 14 avril, deux délégations se sont rendues à Paris pour évoquer les problèmes de la coopération culturelle et le recrutement de professeurs français pour l'Université d'Alger.

*
* *

On relèvera, enfin, dans le domaine de la formation technique, un certain nombre d'initiatives : la création (J. O. du 15 septembre) d'un Centre national pédagogique agricole, et d'un Institut national de la productivité et du développement industriel. En octobre, un décret (J. O. du 24) crée neuf écoles régionales d'agriculture, dont une de filles. Un centre de formation administrative est inauguré à Ouargla le 9 novembre.

Dans un domaine bien différent, nous noterons un son de cloche assez rare pour mériter d'être signalé. Dans un article publié par *El-Djeïch*, la revue de l'Armée nationale populaire, en juin et juillet (n^{os} 50 et 51), et intitulé « Où va l'Université ? » on pouvait lire : « La connaissance des dialectes locaux est aussi indispensable pour compléter la culture des individus ; des chaires de ces langues doivent être maintenues à l'Université ». Verra-t-on recréer prochainement une chaire de berbère à la Faculté des Lettres d'Alger ?

2. — LES ÉTUDIANTS ET LES PROBLÈMES DE LA JEUNESSE

Nous ne reprendrons pas le récit de l'agitation estudiantine que le lecteur trouvera dans la Chronique politique. Cette agitation a incontestablement un caractère politique. Mais plus qu'une opposition proprement dite, elle manifeste la volonté des étudiants d'avoir des représentants choisis par eux et non par l'administration. Ils ont aussi des griefs de nature diverse : la sous-qualification de certains enseignements, le grand nombre des échecs, l'insuffisance de l'équipement (cités et restaurants universitaires, locaux des Facultés, etc.) le fait que toutes les bourses ne sont pas renouvelées, etc. Les manifestations dirigées contre le Dr Taleb à la séance solennelle de rentrée de l'Université, le 3 novembre, devaient provoquer une réplique improvisée

du Président Boumedienne. Celui-ci promet aux étudiants des élections libres, lors de l'assemblée générale de leur association, sous réserve que leurs représentants « soient les leurs et non ceux de l'étranger ». Il leur rappela aussi qu'ils avaient des devoirs et pas seulement des droits et qu'ils étaient « des privilégiés par rapport à ceux qui ont fait la révolution et par rapport aux étudiants africains ».

L'effort du gouvernement pour répondre à ces problèmes s'est traduit par un certain nombre de décisions. Une ordonnance du 17 mars (*J. O.* du 24 mars) a créé un « Centre national des œuvres universitaires et scolaires », qui a pour mission d'animer les centres régionaux et d'examiner les besoins des étudiants. Le 24 novembre, un arrêté interministériel (*J. O.* du 8 décembre) crée une allocation d'études de 3^e cycle : 500 DA la première année, 700 la seconde, exclusive de toute bourse ordinaire.

On notera aussi que le 13 juillet, cinq mille étudiants et lycéens des classes terminales, garçons et filles, ont été appelés à rejoindre les casernes de l'A.N.P., pour y recevoir pendant quarante-cinq jours un entraînement paramilitaire.

*
* *

Les problèmes de la jeunesse ne sont pas seulement ceux des étudiants. Les transformations profondes et brutales subies par la société algérienne pendant la guerre de libération et depuis l'indépendance ont provoqué des troubles dont les jeunes souffrent plus encore que les adultes. Ceux-ci s'alarment, jugent sévèrement leurs cadets, et le fossé se creuse entre les générations.

Les personnages religieux se lamentent sur le détachement des jeunes à l'égard de l'Islam. Dans une interview à *El-Moudjahid* (22 août) M. Larbi Saadouni, ministre des Habous, qui venait d'effectuer une tournée dans l'ouest du pays, déclarait : « Les valeurs morales et spirituelles dans certaines régions du territoire national se dégradent à un rythme alarmant »; il dénonçait le « désintéressement outrageant des principes élémentaires religieux affiché par les jeunes dans leur comportement », et annonçait « une vaste campagne tendant à l'assainissement des mœurs ».

L'armée, dont on sait le rôle de premier plan dans la vie nationale, se préoccupe aussi de ces problèmes. Un décret du ministre de la Défense nationale, du 18 novembre, a créé quatre « Ecoles nationales des cadets de la Révolution », qui dispensent un enseignement primaire, secondaire et technique aux enfants de chouhada, d'anciens moudjahidin et des cadres et djounoud de l'armée nationale populaire. Dans un article publié par la revue *El-Djeïch* de mars 1967, édition de langue arabe, un officier traçait un tableau manichéen de la jeunesse algérienne : d'un côté la jeunesse citadine, pervertie par le contact de la jeunesse colonialiste, adonnée à l'alcool et au twist, au cinéma et à la presse du cœur, — de l'autre la jeunesse rurale, restée « naturelle, saine dans sa moralité,... animée des qualités arabo-islamiques », etc. L'auteur demande la mobilisation de tous les jeunes au sein des organisations de jeunesse.

Il ne semble pas que celles-ci soient prêtes à assumer la tâche qu'on attend d'elles, si l'on en croit un autre article d'*El-Djeïch*, d'avril 1967, édition de langue française. La J.F.L.N. qui a souffert à ses débuts du « manque de cadres » et de « l'absence de programme », n'a pas réussi à unifier la jeunesse algérienne : « La désintégration des sections lycéennes, paysannes et ouvrières la condamnent à se replier sur les sections de quartiers, composées presque uniquement de jeunes chômeurs. Et l'auteur affirme : « Il faut dire qu'on est seulement à l'heure de l'étude de l'unification et non pas au stade de sa réalisation ».

L'étude a commencé avec un séminaire de la J.F.L.N. inauguré le 30 décembre 1966 au Club des Pins, par le Président Boumedienne, qui lui fixa son programme : « ... unifier les différentes organisations et les regrouper dans une seule organisation homogène et coordonnée pour arriver à établir une charte générale et une direction unique de la jeunesse ». Le rapport de clôture de ce séminaire (2 janvier 1967) affirme : « Le rôle du mouvement unifié de la jeunesse est d'éduquer les masses de jeunes, de les politiser, d'inculquer à ses futurs cadres les principes de la morale socialiste ». Le succès de ces tentatives est sans doute fonction de la réorganisation du parti du F.L.N. entreprise par M. Kaïd Ahmed.

3. — LES PROBLÈMES DE LA CULTURE

Les débats sur la définition de la « culture algérienne » tournent un peu en rond. Toutes les idées, tous les arguments ont été ressassés depuis 1962. Il est bien rare d'en voir apporter de nouveaux.

On signalera cependant quelques déclarations de Kateb Yacine (*Jeune Afrique*, 26 mars) qui rendent un son inhabituel. Après avoir expliqué une fois de plus — car il l'a fait déjà bien des fois — pourquoi il écrit en français, l'écrivain évoque « la crise internationale de la langue arabe dans la société arabe » et oppose à « la langue sacrée, la langue liturgique, ... la langue vivante, formidable, la langue extraordinaire, la langue de la vie... Il y a un arabe mort et un arabe vivant. L'arabe vivant, c'est l'arabe populaire, car le principal créateur de la langue, n'en déplaît à nos ulémas, c'est le peuple tout entier... ». Il faut « séparer la langue arabe du Coran et tuer la langue des courtisans. Une langue appartient à celui qui la viole. Pas à celui qui la caresse. Il faut en finir avec cette littérature pseudo-arabe à l'eau de rose qui fait les délices des orientalistes. J'aime la langue arabe, c'est ma langue maternelle, c'est pourquoi j'en parle avec tant de passion. Je crois en la révolution de la langue arabe et je suis sûr qu'elle sera faite beaucoup plus tôt qu'on ne le croit ». C'est la première fois, croyons-nous qu'un intellectuel algérien important se prononce publiquement avec cette netteté, pour l'arabe populaire contre l'arabe classique.

La crise entre les pays arabes et Israël a provoqué des remous chez les intellectuels. Une des victimes de la guerre a été le prestige de la gauche intellectuelle française auprès des Algériens. Malek Haddad, sous le titre « La fin d'un mythe », le dit non sans véhémence dans *An-Nasr* du 24 juin.

Il s'en prend à Jean-Paul Sartre, à Maurice Clavel, à Picasso et à tous les intellectuels de gauche qui ont pris position en faveur d'Israël. Parce que plusieurs avaient rappelé en même temps leur attitude pendant la guerre d'Algérie, il revient sur cette attitude et en donne une interprétation nouvelle : « Aujourd'hui nous sommes en droit de nous demander si ces « penseurs » qui avaient souhaité l'indépendance algérienne n'avaient pas construit et projeté une Algérie qui ne correspond en rien à l'essence même de notre pays, une Algérie à leur image, une Algérie finalement française. Le fait est là : ils avaient amputé l'Algérie de ses deux caractéristiques fondamentales et essentielles... à savoir l'arabisme et l'islamisme. »

Les intellectuels algériens se sont vu reprocher quant à eux leur silence. Dans un article intitulé « La trahison des clercs », *Révolution Africaine* du 17 juillet 1967 (n° 231) s'en prit violemment à Mouloud Mammeri, président de l'Union des écrivains algériens, lequel répondit sur le même ton, et se vit accuser dans un nouvel article, intitulé « Le rabouilleur ou la colle inoubliée » (*sic*), de passer son temps dans son atelier des Belles-Lettres « à forger des bibelots d'inanité sonore... » (*R.A.*, n° 234). Avec plus de sérénité, le Dr Khaleb Benmiloud, chef du service psychiatrique de l'hôpital Mustapha, a traduit le sentiment qu'ont éprouvé beaucoup d'Algériens dans cette crise douloureuse : « Les Algériens ont brusquement pris conscience de leur appartenance au monde arabe... Le territoire envahi a le goût et l'odeur de notre terre natale... la blessure est en nous. La réparation nous concerne biologiquement » (*R.A.*, n° 227).

*
* *

L'industrie cinématographique algérienne a fait l'objet, le 17 mars, de quatre ordonnances (*J.O.* du 28 mars). Le centre national du cinéma algérien est dissous et remplacé par le « Centre algérien de la cinématographie », dont le rôle est plus étendu : il délivre en particulier les visas pour la projection sur le territoire algérien de tous films algériens ou étrangers. Une autre ordonnance institue un « Office national pour le commerce et l'industrie cinématographiques » chargé de distribuer les films algériens, de produire les films en co-production avec des organismes publics ou des sociétés privées étrangères. Enfin, le droit d'exploitation des salles de cinéma, exercé jusqu'à présent par le Centre national du cinéma, a été concédé aux communes.

4. — LES PROBLÈMES RELIGIEUX

Le 4 mai, la police d'El-Asnam arrêta un certain Si Lakhdar sous l'inculpation d'escroquerie. L'escroquerie était d'un genre particulier : ce personnage, qui s'appelle en réalité Hamici Mohammed, ancien ouvrier agricole, « faisait des miracles » à Bou-Medfaa, près de Miliana. Sa renommée était telle qu'il « travaillait » sans arrêt cinq jours par semaine de six à quinze heures, qu'on pouvait dénombrer certains jours devant le « souk de la barraka » jusqu'à trente cars et cent cinquante voitures et que le « cheikh » était riche à millions.

L'incident, qui fit du bruit en Algérie, a été l'occasion pour plusieurs journaux de dénoncer la « renaissance du maraboutisme », de réclamer la mise hors d'état de nuire de ceux qui exploitent la crédulité et la misère des humbles et l'organisation de « campagnes d'explication et d'assainissement ».

Faut-il voir un rapport entre les deux faits ? Quelques semaines plus tard, le 2 juin, le quotidien *El Moudjahid* inaugurait une nouvelle rubrique intitulée « Un visage pur de l'Islam » et la présentait ainsi : « Devant l'augmentation du nombre de charlatans qui se réclament de l'Islam et en vue de contribuer à la présentation d'un visage pur et sain de l'Islam, *El Moudjahid* publiera tous les vendredis un billet traitant d'une question sociale selon les préceptes du Prophète Mohammed ».

Le Ramadan a été, comme chaque année, l'occasion pour la presse et la radio de traiter des problèmes de la religion. Le Dr Taleb s'est adressé à la jeunesse dans un discours télévisé en arabe, pendant la 27^e nuit. Il s'est élevé notamment — nous avons relevé les mêmes protestations au Maroc (4) — contre la célébration de Noël par certains Algériens, avec arbre de Noël et cadeaux. Abordant à la fin de son discours la question de l'arabisation, il a proclamé : « (Les Algériens) forment une seule nation dont la religion est l'Islam et la langue de l'Islam est l'arabe ». Il est assez rare que l'argument religieux soit invoqué en Algérie à l'appui de la politique d'arabisation.

5. — LES PROBLÈMES DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

Ces problèmes continuent d'agiter l'opinion et, dans tous les journaux, le « courrier des lecteurs » y fait une large place. Deux thèmes paraissent avoir retenu surtout l'attention cette année : le mariage avec les étrangers et la question de la dot. Les jeunes filles s'élèvent, on s'en doute, avec indignation contre la fréquence des mariages mixtes. Des jeunes gens répliquent que l'Européenne n'exige pas, comme certaines Algériennes, 5 000 DA de dot, une villa, une voiture et la télévision. Le taux élevé de la dot (5 000 dinars est un chiffre couramment demandé) constitue pour beaucoup de jeunes gens un véritable obstacle au mariage. Les autorités religieuses s'en sont émues. Le cheikh El Abbas, président du conseil supérieur islamique a déclaré que « la modestie de la dot était le facteur essentiel du bonheur ». L'imam de Djidjelli est allé plus loin : en accord avec les principales personnalités locales, il a décidé (mais sera-t-il suivi ?) que la dot exigée du futur gendre ne devait pas dépasser 450 dinars.

Les élections communales ont été une sorte de test sur la promotion de la femme en Algérie. Le chef de l'Etat avait engagé les femmes à faire partie des conseils, où tant de problèmes sont de leur ressort. Mais il n'y avait que 180 femmes environ sur 20 316 candidats pour l'ensemble du territoire (R.A. n° 208). *El Moudjahid* du 8 février notait que « des femmes n'ont pu

(4) V. *Annuaire* 1965, p. 253.

voter normalement dans certaines régions ». Mais le même journal saluait comme « un grand pas en avant »... « le nombre important des électrices et le succès de toutes les candidates ».

*
* *

La régulation des naissances a fait, elle aussi, un pas en avant au cours de l'année 1967. Un centre pilote de régulation des naissances, le premier du genre, a été inauguré à Alger, à l'hôpital Mustapha, le 1^{er} juin, en présence des ministres de l'Education nationale et de la Santé publique. Selon *El-Moudjahid* (3 juin) « le problème de la régulation des naissances, tel qu'il se pose en Algérie, consiste avant tout à assurer la protection de la mère et de l'enfant. La régulation concerne donc, dans un premier temps les femmes dont l'état de santé ou la situation matérielle ne permettent pas d'élever plusieurs enfants à la fois... La stérilisation et l'avortement sont exclus... Soulignons la nécessité de respecter la liberté des parents d'accepter ou de rejeter le recours à toute méthode de limitation de la famille. » Dans une interview au même journal (7 octobre), le Dr Laliem Nefissa, présidente de l'Union nationale des femmes algériennes, a développé les mêmes idées, assurant que ce planning familial, vu sous l'angle médical et médico-social uniquement, était « une première étape vers l'installation du planning familial à l'échelle nationale, qui tiendra compte des nécessités démographiques ». L'ouverture de deux autres centres, à Oran et à Constantine, était attendue pour la fin de l'année.

6. — LES SYNDICATS ET LES PROBLÈMES DU TRAVAIL

Des grèves assez importantes ont affecté diverses entreprises privées et étrangères. Les agents commerciaux et employés d'Air-France ont cessé le travail pendant une heure le 24 février et pendant trois jours du 15 au 18 mars; des améliorations de salaire et l'algérianisation des cadres étaient à la base des revendications. Les cent vingt ouvriers de Butagaz-Algérie ont été en grève pendant un mois, du 2 février au 2 mars, pour réclamer la participation effective du comité d'entreprise à la gestion. La société Philips et Neyrpic-Afrique ont été également touchés par des grèves au début de l'année. Du 8 au 30 septembre, ce fut le tour des 80 ouvriers et employés des sociétés pétrolières françaises CREPS et CEP au Sahara et au Sièg algérois; ils reprochaient à la direction de ne pas appliquer la loi sur la formation professionnelle et de ne pas algérianiser les cadres; un accord devait intervenir le 1^{er} octobre.

Mais cette agitation est de faible importance à côté du conflit — plus feutré, il est vrai — qui a opposé le ministre de l'énergie et de l'industrie, M. Belaïd Abdesselam, à l'Union générale des travailleurs algériens, conflit étendu au sein même du gouvernement, puisque le ministre du travail et des questions sociales, M. Abdelaziz Zerdani partageait dans une large mesure le point de vue de l'U.G.T.A. On sait que M. Abdesselam, convaincu

que l'autogestion ne peut réussir en pays sous-développé, parce que les ouvriers manquent de formation et d'esprit d'entreprise, préfère le système des sociétés nationales et de l'Etat-patron. Les cadres syndicalistes, très attachés à l'autogestion qui reste en principe, étant inscrite dans la Charte d'Alger, la doctrine officielle du F.L.N., ont réagi vivement. Les cérémonies du 1^{er} mai furent en particulier l'occasion pour l'U.G.T.A. de réclamer « l'application intégrale des principes socialistes contenus dans la Charte d'Alger ». *Révolution et Travail*, qui reparut le 28 avril après une interdiction d'une année, dénonçait le 25 juillet « une vaste offensive antisyndicale » et notamment des licenciements de syndicalistes dans les entreprises publiques.

Ces licenciements, intervenus surtout à la Sonatrach et à la S.N.Repal, firent l'objet de plaintes, à la suite desquelles le ministère du travail envoya un inspecteur dans les deux établissements publics, ce qui amena le ministre de l'Energie à adresser à son collègue une lettre ouverte extrêmement violente. Le conflit était ainsi porté sur la place publique. L'U.G.T.A. alla jusqu'à écrire : « La réaction interne estime le moment venu de relever la tête pour porter le coup fatal à la révolution syndicale », et menacer de déclencher une grève générale. Pour éviter l'épreuve de force, le président Boumedienne créa une commission d'enquête présidée par un membre du F.L.N.

Révolution et Travail devait encore affirmer à plusieurs reprises la volonté des syndicats de défendre l'autogestion et de considérer la gestion étatique comme transitoire et destinée à préparer l'autogestion. Un des derniers éditoriaux de l'année, celui du 20 novembre, associait, dans ses attaques, le patronat et « les néo-bourgeois de la bureaucratie » qui n'hésitent pas en toute impunité, à dissoudre des sections syndicales, à licencier ou à sanctionner, sans motif, des responsables syndicaux ou des représentants élus des travailleurs ». Le 3^e congrès de l'U.G.T.A., pour la préparation duquel une commission nationale avait été désignée le 28 juillet et qui devait se réunir « dès que possible », fut en définitive « reporté » par une décision du secrétariat national le 8 décembre; on annonça, à la place, l'organisation d'une conférence des cadres.

*
**

La situation de l'emploi continue d'être préoccupante, si l'on en croit *El Moudjahid* qui, dans un numéro spécial consacré au premier plan triennal, écrivait en janvier 1967 : « Par rapport à la population active totale, moins d'une personne sur quatre est plus ou moins occupée. C'est en ce sens que l'on peut dire que le travail est une exception en Algérie ». Parmi les Algériens qui possèdent un emploi, environ 700 000 occupent des postes en dehors de l'agriculture, dont 400 000 dans le secteur tertiaire (commerce, transports, professions libérales, etc), 125 000 dans l'industrie (dont 40 à 50 000 dans le bâtiment et les travaux publics) et 225 000 dans l'administration. « Dans le secteur rural, où vivent 7 millions de personnes, sur une population active masculine de 1,2 à 1,3 million, on estime les ouvriers permanents, c'est-à-dire

travaillant 200 à 250 jours par an, à 250 000. Le reste de la population active, soit environ 1 million, est plus ou moins sous-employé ».

On conçoit dès lors l'importance que conserve, pour la population et pour le gouvernement, l'émigration ouvrière en France. Au 31 mars 1967, selon les services français du travail, il y avait dans notre pays 219 854 salariés algériens, soit un peu moins que l'année précédente, mais on sait que ces statistiques ne sont pas exhaustives. Des études plus complètes ont paru portant sur l'année 1966. Le ministère français de l'Intérieur estimait à 540 000 environ le nombre des Algériens résidant en France le 31 décembre 1966. Le nombre des entrées pendant l'année 1966, 246 005, était en augmentation de 17 912, soit 8 % sur l'année précédente; le nombre des sorties, 220 437, en diminution de 16 937, soit 7 %. Le solde des entrées qui avait été négatif en 1965 (— 9 281), était positif en 1966 : + 25 568, soit une augmentation de + 34 849 par rapport à l'année 1965 (5). Selon une autre étude (6), les candidats au départ autorisés par l'Office algérien de la main-d'œuvre (O.N.A.M.O.), soit 24 507 en 1966, se répartiraient ainsi du point de vue professionnel : 47 % sans qualification (dont 26 % de moins de 25 ans), 16,6 % d'ouvriers qualifiés, 10 % de diplômés F.P.A., 12 % de salariés agricoles. Quant à l'âge, 38 % ont moins de 25 ans, 10 % plus de 45. Les célibataires représentent 28,4 %, les pères de famille 71,6 %. Il y a 61,4 % d'illettrés. 21 % des candidats au départ ont été reconnus inaptes à la visite médicale.

L'accord conclu le 10 avril entre les deux gouvernements s'est révélé insuffisant. Les faux « touristes » se sont multipliés, beaucoup ont été refoulés par les autorités françaises, ce qui a soulevé les protestations de la presse et du gouvernement algériens. Les négociations sur l'émigration ont repris à Alger à la fin de janvier, mais sont tombées dans une impasse. Si les Français ont accepté d'augmenter le quota des travailleurs détenteurs de la carte de l'O.N.A.M.O., en revanche, ils voudraient attribuer aux travailleurs algériens, comme aux autres étrangers, une carte de séjour, ce que les négociateurs algériens refusent au nom de la liberté de circulation inscrite dans les accords d'Evian.

André ADAM.

(5) D'après la revue *Population*, juillet 1967, « Chronique de l'immigration », pp. 735-38.

(6) Parue dans la *Revue Algérienne du Travail*, n° 3, juillet 1967.